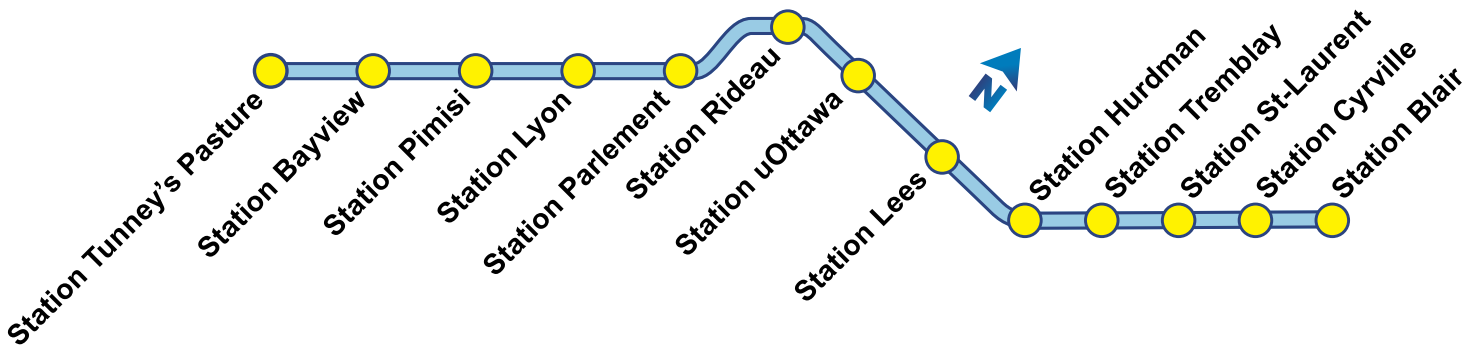


## La ligne de la Confédération



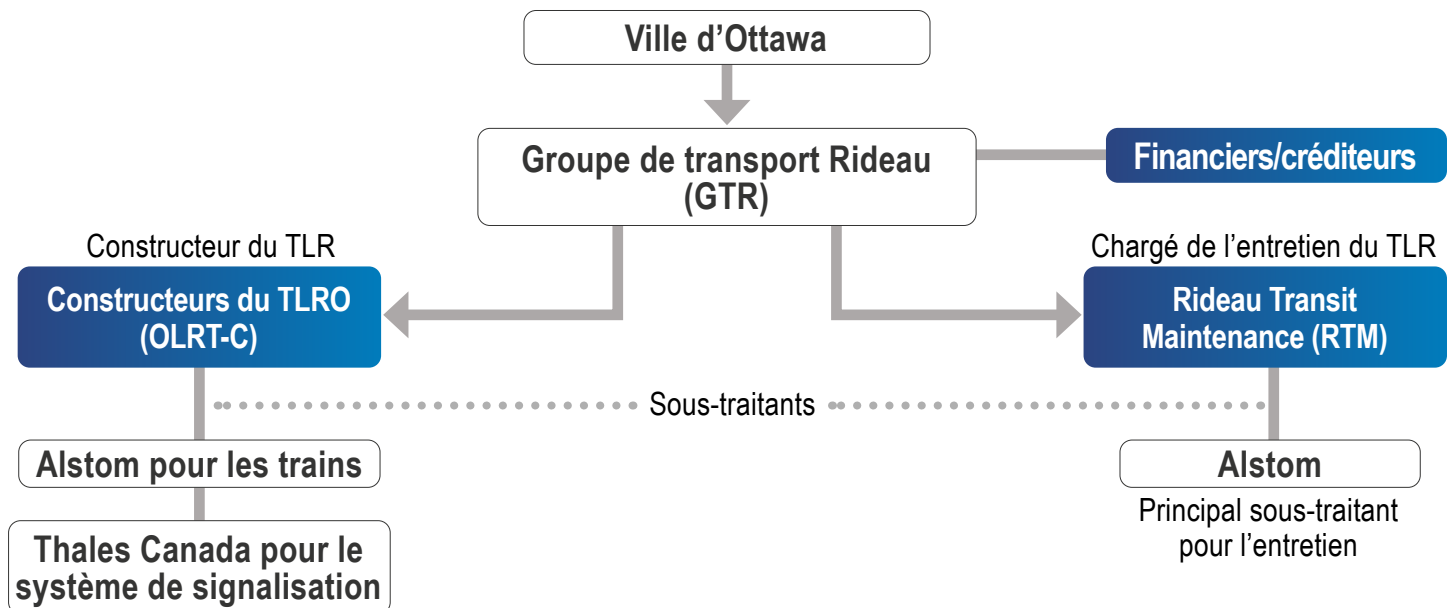
## Mandat de la Commission

- Examiner chaque étape importante du projet
- Enquêter sur les circonstances commerciales et techniques derrière les pannes et les déraillements
- Définir des façons d'éviter des problèmes semblables à l'avenir

## PPP (partenariat public-privé)

La Ville d'Ottawa a choisi un consortium privé (GTR) pour construire la ligne de la Confédération et l'entretenir pendant 30 ans. En optant pour un partenariat public-privé, la Ville a transféré le risque financier à GTR et ses sous-traitants, qui ont construit les rails, creusé le tunnel et fourni les trains et l'équipement de signalisation.

## Organigramme



## Problèmes

- Le prix promis de 2,1 milliards de dollars se basait sur des estimations très préliminaires.
- La Ville a choisi une conception non éprouvée pour les trains.
- L'affaissement sur la rue Rideau a perturbé les travaux de construction et les plans de test.
- OLRT-C n'a pas coordonné le travail de ses principaux sous-traitants.
- GTR n'a pas respecté quatre dates de remise du réseau à la Ville.
- La Ville et GTR ont abaissé les critères afin que le système puisse réussir la phase d'essais.
- Le conseil municipal n'a pas été informé de problèmes survenus durant la phase d'essais.
- Deux déraillements ont entraîné la fermeture de la ligne pendant près de deux mois au total.

## Points importants

- Les gouvernements doivent examiner tous les modèles d'exécution lorsqu'ils entreprennent des projets d'infrastructure.
- Les acheteurs publics et les constructeurs devraient se servir de conceptions et technologies éprouvées pour des projets complexes d'infrastructure.
- GTR devrait corriger les problèmes non résolus, avec la collaboration de la Ville.
- Un expert indépendant devrait rendre compte au conseil municipal sur les questions de sécurité et les mesures correctives en cours.